

Appel à projets

Modalités de mise en oeuvre - Classes Parc 2019-2020



Présentation de l'Appel à projet scolaire du Parc « les classes-Parc »

Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin soutient les projets des classes de son territoire par la prise en charge d'un appui pédagogique - à savoir 2 à 4 interventions par classe-Parc (300 €/intervention).

Ces demi-journées d'intervention assurées par des structures-partenaires ont lieu, dans la mesure du possible, à proximité de l'établissement scolaire d'une part pour que les élèves s'approprient leur environnement proche et d'autre part pour limiter les frais de transport, le dispositif ne finançant pas le déplacement des classes.

L'Education à l'Environnement et au Développement Durable

Le projet aborde de préférence la thématique préconisée cette année : « **Autour de chez moi aujourd'hui et demain** » ou l'une des suivantes :

- les paysages, l'environnement proche
- les activités humaines
- la faune, la flore, la chaîne alimentaire
- la ressource en eau, le cycle de l'eau
- l'énergie
- l'habitat en terre crue
- la nature ordinaire
- les changements climatiques

et sera accompagné **par l'une de nos 2 structures d'EEDD conventionnées** : le **CPIE du Cotentin** ou le **CIEC**, lesquelles peuvent intervenir sur l'ensemble du territoire du Parc des Marais :

- ➔ le **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Cotentin (CPIE)** : Mme Bertrand - 02.33.46.37.06 - animation@cpiecotentin.com
- ➔ le **Centre d'Initiation à l'Eco-Citoyenneté (CIEC)** : Mme Grandin - 02.33.77.42.50 - ciec@laliguenormandie.org

Un rendez-vous de préparation avec l'une d'entre elle est obligatoire avant le dépôt du dossier joint. Ce contact vise à vous aider dans la formalisation du projet et à déterminer la nature de l'intervention de l'animateur.

Critères d'éligibilité et d'évaluation des projets :

- Établissement non bénéficiaire du dispositif depuis au moins 3 ans
- Les candidatures ayant choisi la thématique préconisée seront privilégiées
- Les enseignants souhaitant candidater devront contacter l'une des structures et les rencontrer avant l'envoi de leur dossier

Clôture des candidatures :

La date de clôture de l'Appel à projets est fixée au : **vendredi 11 octobre 2019**

Dossier à retourner à l'adresse suivante :
Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin
Maison du Parc
3 village Ponts d'Ouve - Saint-Côme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS

Contact : Marie-Noëlle DROUET - 02 33 71 65 30 - mndrouet@parc-cotentin-bessin.fr

Commission d'attribution :

Le volume d'intervention est convenu en fonction du nombre de demandes des classes lors de la commission d'attribution programmée aux vacances d'automne. Afin de garantir un suivi de qualité, le Parc se réserve le droit de modifier le nombre de classes et/ou de projets soutenus pour l'année scolaire en cours.

Un courrier sera envoyé aux classes retenues avec le nombre d'interventions envisagées dans les semaines suivantes.

Le suivi pédagogique du projet sera assuré par l'une des structures précitées.

Retombées attendues :

En contre-partie, les classes participantes se verront dans l'obligation de présenter leurs réalisations en fin d'année scolaire. Nous vous demandons une mise en valeur collective du projet.

Le Parc se chargera de recontacter les enseignants concernés au printemps 2020 afin de leur préciser la nature de la valorisation.

En cas de non-respect de cette clause, l'établissement devra régler les interventions effectuées auprès des structures concernées.